

**Subject:** Invitation à participer à titre de conférencier à l'atelier de travail portant sur l'adaptation aux changements climatiques et sur les solutions à la dégradation du pergélisol.

**Date:** Tuesday, March 20, 2012 11:55:33 AM ET

**From:** Aude.Tremblay@mrnf.gouv.qc.ca

**To:** keac-ccek, Michael Barrett

Monsieur Barrett,

Le gouvernement du Québec organise, à Québec, les 19 et 20 avril 2012, un atelier de travail portant sur l'adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques et les solutions à la dégradation du pergélisol. Quatre ateliers de travail, répartis sur deux jours sont prévus abordant les thèmes de la science du pergélisol, les problématiques de transport et d'habitation, les problématiques d'exploitation et d'extraction minière, gazière et pétrolière, ainsi que le thème de l'adaptation des populations.

Étant donné votre grande expérience au sein de l'Administration régionale Kativik et du Comité consultatif sur l'environnement Kativik, nous souhaiterions vous inviter, à titre de conférencier/ère pour l'atelier 4, sur l'adaptation des populations, à effectuer une présentation sur votre expérience.

Vous trouverez ci-jointe, une version électronique de la lettre d'invitation officielle signée par M. Robert Sauvé, sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune. L'original suivra par la poste. **Une réponse de votre part avant le 27 mars 2012** serait appréciée.

Vous trouverez également ci-joints, une note descriptive sur l'atelier, le programme préliminaire ainsi que des informations pratiques liées à l'événement.

Pour toute demande d'information additionnelle, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Aude Tremblay, conseillère à la Direction de la coordination du Plan Nord du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec au numéro 418 627-6368 poste : 2963 ou à l'adresse électronique suivante : [aude.tremblay@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:aude.tremblay@mrnf.gouv.qc.ca).

En espérant une réponse favorable de votre part, nous vous remercions de votre intérêt et vous prions d'agréer, Monsieur Barrett, nos meilleures salutations.

Pour le comité organisateur,  
Aude Tremblay

**Aude Tremblay, avocate**

**Conseillère**

**Direction de la coordination du Plan Nord**

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

5700, 4<sup>ème</sup> Avenue Ouest, Bureau RC-06

Québec (Qc) G1H 6R1

Téléphone: 418-627-6368 #2963

Télécopieur: 418-646-6442

[Aude.Tremblay@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:Aude.Tremblay@mrnf.gouv.qc.ca)

Je suis ÉCOresponsable! Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

**Adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques et solutions à la dégradation du pergélisol**

**Atelier de travail du Northern Forum**

Ville de Québec (Québec) Canada

19 – 20 avril 2012

**Présentation de l'atelier**

**Objectifs**

---

Cet atelier offre l'occasion d'explorer des **solutions pratiques et technologiques visant l'adaptation aux changements climatiques et à leurs impacts sur les régions nordiques et arctiques**. Tout en cherchant à tirer parti des connaissances scientifiques actuelles, le programme est conçu de façon à encourager l'échange des meilleures pratiques et des solutions concrètes développées dans nos régions respectives, notamment sur les sujets suivants :

- l'expertise scientifique des phénomènes naturels et la dégradation du pergélisol;
- les approches technologiques appliquées aux mesures d'adaptation;
- les infrastructures de transport et d'habitation;
- l'exploitation minière, gazière et pétrolière;
- l'adaptation des populations.

**Participants**

---

De un à quatre spécialistes de haut niveau issus des secteurs gouvernemental, académique ou privé de chacune des régions membres du Northern Forum.

**Conférenciers**

---

Les conférenciers doivent préparer une courte présentation (maximum 15 minutes) sur l'un des sujets de leur choix parmi ceux précités. Les présentations seront suivies d'une période de discussion visant à échanger sur les meilleures pratiques développées par les régions. Un résumé des ateliers et des discussions sera préparé par un rapporteur.

**Date limite pour l'inscription à l'atelier**

---

Le **27 février 2012**, en particulier pour les participants devant obtenir un visa.

**Date limite de confirmation pour les réservations de chambre à l'hôtel**

---

Le **18 mars 2012**.

**Langue de travail**

---

L'anglais sera la langue de travail. La traduction simultanée en russe sera disponible.

**Personnes-ressources**

---

Secrétariat du Northern Forum  
M<sup>me</sup> Natalie Novik  
Directrice des programmes  
[nnovik@northernforum.org](mailto:nnovik@northernforum.org)  
Téléphone : +1 907 561 3280

Gouvernement du Québec  
Ministère des Relations internationales  
M. Guy Choquette  
Conseiller, Direction des analyses  
[Guy.choquette@mri.gouv.qc.ca](mailto:Guy.choquette@mri.gouv.qc.ca)  
Téléphone : +1 418 649 2400 #57225

Vendredi, 20 avril 2012

---

- 9 h 30 – 12 h 00**     **ATELIER 3 – LES PROBLÉMATIQUES D’EXPLORATION ET D’EXTRACTION MINIÈRE, GAZIÈRE ET PÉTROLIÈRE DANS LE CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- Présentations par un ou plusieurs participants (à déterminer)
  - Période de discussion
- 12 h 00 – 13 h 30**     **Déjeuner**
- 13 h 30 – 16 h 00**     **ATELIER 4 – L’ADAPTATION DES POPULATIONS**
- Présentations par un ou plusieurs participants (à déterminer)
  - Période de discussion
- 16 h 00 – 17 h 00**     **SÉANCE DE CLÔTURE**
- Retour sur les deux journées de rencontre et évaluation de l’atelier
- Discussion sur les perspectives de collaboration
- Remarques de clôture
- Représentant du gouvernement du Québec
  - Représentant de la présidence du Northern Forum, la République de Sakha
- 17 h 00**                     **Fin de l’atelier**

***Ce programme est sujet à changement***

**Adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques  
et solutions à la dégradation du pergélisol**

*Atelier de travail du Northern Forum*

Ville de Québec (Québec), Canada

19 – 20 avril 2011

Programme préliminaire

(janvier 2012)

**Mercredi, le 18 avril 2012**

---

**Soirée                      Cocktail de bienvenue**

**Jeudi, le 19 avril 2012**

---

<b>8 h 30 – 9 h 00</b>	<b>SÉANCE INAUGURALE</b> Discours d'ouverture et remarques préliminaires <ul style="list-style-type: none"><li>- Représentant du gouvernement du Québec</li><li>- Représentant de la présidence du Northern Forum, la République de Sakha</li></ul>
<b>9 h 00 – 12 h 00</b>	<b>ATELIER 1 – LA SCIENCE DU PERGÉLISOL</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentations par un ou plusieurs participants (à déterminer)</li><li>- Période de discussion</li></ul>
<b>12 h 00 – 13 h 30</b>	<b>Déjeuner</b>
<b>13 h 30 – 16 h 30</b>	<b>ATELIER 2 – LES PROBLÉMATIQUES DE TRANSPORT ET D'HABITATION DANS LE CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentations par un ou plusieurs participants (à déterminer)</li><li>- Période de discussion</li></ul>
<b>16 h 30</b>	<b>Fin de la première journée de travail</b>
<b>16 h 30 – 18 h 00</b>	<b>Pause</b>
<b>18 h 00</b>	<b>Cocktail dînatoire offert par le gouvernement du Québec</b>

## Demande d'informations additionnelles

9515-35-2263 Construction d'infrastructures maritimes, projet Nunavik Nickel, baie Déception, Nunavik

---

Les experts de la Division de la gestion de l'habitat du poisson de Pêches et Océans Canada (MPO) ont examiné la proposition en vertu des dispositions sur la protection de l'habitat du poisson de la Loi sur les pêches. Leur analyse est basée sur le document suivant :

- Genivar. 2011. Construction d'un quai pour les activités de Nunavik Nickel, dragage et immersion en mer, baie Déception, évaluation environnementale. Rapport de Genivar à Canadian Royalties Inc. 158 p. et annexes.

Les renseignements fournis sont insuffisants et ne permettent pas au MPO de déterminer l'ampleur de la détérioration, destruction ou perturbation (DDP) des activités et ouvrages proposés sur l'habitat du poisson. Par conséquent, le MPO aura besoin des renseignements suivants pour poursuivre l'analyse du projet.

### **1. Infrastructures portuaires**

À la page 109, une justification du site retenu pour les infrastructures portuaires est fournie, mais aucune information sur les travaux prévus n'a été transmise.

- Q. 1 Fournir une description des travaux pour la construction des différents ouvrages lors de la mise en place du quai. Cette description devra inclure, sans s'y limiter, les ouvrages temporaires (jetée ou autres) et les méthodes pouvant être utilisées pour leur réalisation (palplanches, remblai, etc).*
- Q. 2 Fournir des plans en coupe et en plan avec les niveaux de marée (pleines mers supérieures de grandes marées (PMSGM) et le zéro des cartes).*
- Q. 3 Déterminer les superficies empiétées par les ouvrages (permanents ou temporaires s'il y a lieu en y incluant la zone de manœuvre des navires) sous le niveau des PMSGM et les illustrer sur les plans.*

### **2. Calendrier des travaux**

Au point 7.2 *Calendrier de réalisation*, une période de réalisation pour le dragage est mentionnée. Toutefois, il n'y a pas de périodes de réalisation mentionnées pour les autres composantes du projet. Ces informations sont nécessaires à l'analyse du projet pour les différents ouvrages prévus.

- Q. 4 Fournir un calendrier détaillé pour la construction des différents ouvrages (quai, dragage, sautage, etc.) indiquant leur période et durée de réalisation respective.*

### **2. Dragage**

Il est mentionné à la page 110 que le dragage mécanique sera utilisé pour réaliser le dragage. Cinq méthodes sont décrites dans l'étude, dont certaines nécessiteront la construction d'une jetée.

- Q. 5 Fournir une description des travaux concernant la jetée (interventions nécessaires, superficie, jetée temporaire ou permanente, remise en état des lieux dans un contexte d'ouvrage temporaire).*
- Q. 6 Fournir des plans et la superficie de la jetée à partir du niveau des PMSGM.*
- Q. 7 Indiquer les mesures d'atténuation prévues pour limiter la matière en suspension des sédiments dans la baie Déception lors du dragage.*

Au point 9.2.3 de la page 152, il est mentionné qu'un suivi de la bathymétrie au site de dragage sera réalisé afin de déterminer les besoins en dragage d'entretien.

- Q. 8 Dans un contexte où des dragages d'entretien seront nécessaires, la fréquence des dragages, les volumes à draguer, la méthode de dragage et la méthode de gestion des sédiments incluant les suivis de la bathymétrie devront être transmis au MPO.*

### **3. Sautage**

Dans le tableau 8.7, il est mentionné que le sautage du roc sera nécessaire pour la mise en place de l'entrepôt du quai. Les informations concernant le protocole de sautage doivent être fournies et une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur les pêches (LP) doit être faite au MPO pour les endroits où la distance létale théorique, c'est-à-dire lorsque la surpression dépasse 100 kPa, atteint le milieu aquatique. L'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur les pêches permet de tuer du poisson par d'autres moyens que par la pêche.

- Q. 9 Identifier la superficie en mètres carrés de la zone à sauter sur un plan du projet comprenant la bathymétrie.*
- Q. 10 Déterminer le temps nécessaire pour le sautage et préciser le nombre de sautages requis dans l'eau.*
- Q. 11 Préciser la période prévue pour le sautage en milieu aquatique.*
- Q. 12 Évaluer, par simulation, la distance létale théorique, c'est-à-dire la distance à l'intérieur de laquelle la surpression dépasse 100 kPa (d'après les équations fournies à l'annexe II du document Wright et Hopky, 1998) à partir des points d'impact (terrestres et aquatiques). Transmettre les résultats qui devront être représentés sur une carte.*
- Q. 13 Les caractéristiques des activités de sautage : le nombre de sautages requis, le genre d'explosif utilisé, le poids total des explosifs à employer, le poids des coups individuels / poids par retard, les charges / trou, le déploiement des coups, la profondeur de détonation, la méthode de détonation, etc.*
- Q. 14 Les impacts potentiels du sautage sur l'habitat du poisson ainsi que sur les espèces présentes.*

*Q. 15 Les mesures d'atténuation prévues pour réduire les impacts sur l'habitat du poisson et sur les espèces présentes.*

#### **4. Compensation d'habitat du poisson**

Aux fins de l'évaluation environnementale, tous les détails du programme de compensation n'ont pas à être connus. Toutefois, l'évaluation environnementale ne pourra être conclue que si le promoteur s'engage auprès du MPO à compenser les pertes d'habitat du poisson qui seront engendrées par le projet à partir d'un concept de projet de compensation approuvé par le MPO.

*Q. 16 Fournir un concept de projet d'aménagement de l'habitat du poisson qui permettra de compenser les pertes d'habitat engendrées par le projet. Voici les informations habituellement nécessaires pour permettre au MPO d'analyser les projets de compensation :*

- *le but et les objectifs visés par le projet de compensation;*
- *la description des espèces visées et des fonctions de l'habitat du poisson qui sera aménagé;*
- *la description de la nature des travaux de compensation;*
- *la localisation précise (latitude et longitude, numéro de lot, etc.) de chaque site à aménager ainsi que leurs superficies et leurs droits de propriété;*
- *la démonstration des bénéfices du projet en estimant le gain de capacité de production de l'aménagement proposé par rapport à l'habitat du poisson actuel;*
- *la description des méthodes et le calendrier de travail;*
- *la description des caractéristiques biologiques, hydrologiques, physiques et chimiques, lorsque pertinentes, des sites visés avant et après les aménagements. Idéalement, la description du milieu devrait être accompagnée de photographies prises au sol et datées. On devrait être en mesure d'identifier des points de repère sur les photographies;*
- *l'évaluation du temps nécessaire à l'atteinte des objectifs; et*
- *l'établissement d'un programme de suivi afin de vérifier l'atteinte des objectifs et, le cas échéant, déterminer les ajustements permettant l'atteinte des objectifs.*

#### **Référence citée**

Wright, D. G. et G.E. Hopky. 1988. Lignes directrices concernant l'utilisation d'explosifs à l'intérieur ou à proximité des eaux de pêches canadiennes. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques 2107. 34 p.

## **Restaurants**

---

Plusieurs restaurants, cafés et services de restauration rapide sont situés à une courte distance de marche de l'hôtel.

## **Taux de change**

---

Pour connaître l'équivalent en dollars canadiens d'une somme en devises américaine, russe ou autres, visitez le site de la [Banque du Canada](#).

## **Fuseau horaire**

---

Le Québec a un seul fuseau horaire. L'heure est ainsi identique dans les villes de Québec, Montréal et Toronto. Le fuseau affiche cinq heures en avance sur celui de Greenwich (GMT- 05:00).

## **Habillement**

---

Au Québec, le printemps s'étale de la fin mars jusqu'à juin. Les températures peuvent varier considérablement. En avril, on rencontre encore des températures froides la nuit. C'est également une saison pluvieuse. La température saisonnière oscille entre 0 et 5 degrés Celsius.

## **Tourisme dans la Ville de Québec**

---

Les sites Internet suivants fournissent des renseignements utiles sur la Ville de Québec :

[www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)

[www.quebecregion.com](http://www.quebecregion.com)

Pour tous vos besoins touristiques, l'Office du tourisme de Québec est à votre disposition à deux pas de l'hôtel. L'adresse électronique est la suivante :

<http://www.quebecregion.com/fr>



## Hôtel

---

### Hôtel Château Laurier

1220, Place Georges-V Ouest

Québec, Québec G1R 5B8  
CANADA

Téléphone : +1 418 522-3848  
Réservations : +1 877 522-8108  
Télécopieur : +1 418 648-9929  
<http://hotelchateaulaurier.com/>



## Tarif préférentiel

---

Un tarif préférentiel a été négocié pour la durée de votre séjour à l'hôtel Château Laurier de Québec. Ce tarif sera en vigueur jusqu'au **18 mars 2012**. Après cette date, des chambres seront disponibles au tarif régulier et selon la disponibilité. Pour bénéficier du tarif préférentiel, au moment de faire votre réservation, vous devez entrer le **code 7973**. Prenez note qu'un délai de 72 heures précédant la journée de votre réservation est requis pour une annulation sans frais.

**Chambre standard, plan européen (simple ou double) : 104 \$ CA\***  
**Chambre supérieure (simple ou double) : 144 \$ CA\***

**Le coût de la chambre n'inclut pas le petit-déjeuner. Un petit-déjeuner à la carte est disponible à prix variable et de nombreux restaurants se trouvent à proximité de l'hôtel.**

\* N'inclut pas la taxe de logement de 3 % par jour, la taxe fédérale (TPS) de 5 % et la taxe provinciale (TVQ) de 8.5 %.

## Réservations

---

Pour effectuer une réservation en ligne, s'il vous plaît visiter <http://hotelchateaulaurier.com/fr>

Pour bénéficier du tarif préférentiel, vous devez entrer le **code 7973** dans la section « Réservation en ligne » prévue à cet effet dans le site Internet de l'hôtel.

Vous pouvez également faire votre réservation par téléphone ou par courriel en contactant le service de réservation au numéro ou à l'adresse électronique indiqué ci-dessous. Au moment de réserver et afin de profiter du tarif préférentiel, vous devez mentionner le **code 7973**.

### Réservations

Téléphone : 1 800 463-4453

Courriel : [reservation@vieuxquebec.com](mailto:reservation@vieuxquebec.com)

## Services et commodités

---

- Accès Internet sans fil de base dans toutes les chambres (haute vitesse disponible avec frais additionnels);
- Bureau de travail avec fauteuil ergonomique;
- Centre d'affaires 24/7;
- Coffret de sûreté et cafetière disponible dans toutes les chambres;
- Distributrice à vin;
- Service de conciergerie;
- Centre de conditionnement physique, saunas, spa bioterra, bain à remous extérieur ouvert en tout temps et piscine intérieure chauffée.

## **747 Express bus**

Le 747 Express bus est un service offert 24 heures sur 24. Il dessert le trajet aller-retour de l'aéroport de Montréal vers la gare d'autocars de Montréal. Les départs ont lieu toutes les 20 minutes entre 5 h et minuit et toutes les heures de minuit à 5 h. Le tarif est de 8 \$ CA payable en monnaie exacte dans l'autocar même (pièces de monnaie seulement. La monnaie papier n'est pas acceptée).

## **Taxis**

Des services de taxi sont également disponibles depuis l'aéroport. Un tarif fixe de 38 \$ CA est demandé pour une course jusqu'à la gare d'autocars et le centre-ville de Montréal. Pour de plus amples informations, les coordonnées de la gare d'autocars de Montréal sont les suivantes :

### **Gare d'autocars de Montréal**

505, boulevard de Maisonneuve Est  
Numéro de téléphone : (1) 514 842-2281

- **Autocars Orléans Express (Montréal – Québec / Québec – Montréal)**

Orléans Express est un service d'autocars qui dessert la ville de Québec depuis la gare d'autocars de Montréal. Les billets sont en vente à la billetterie de la gare de Montréal. Les départs se font 7 jours sur 7 à compter de 6 h, à toutes les heures, jusqu'à 23 h. Le tarif est de 56,28 \$ CA incluant les taxes pour un aller simple et de 90,06 \$ CA incluant les taxes pour un aller-retour. Pour de plus amples informations, les coordonnées d'Orléans Express sont les suivantes :

### **Orléans Express**

Numéro sans frais : 1 888 999-3977  
[www.oriansexcpress.com](http://www.oriansexcpress.com)

À votre arrivée à la gare d'Orléans Express à Québec (Gare du Palais / Québec – centre-ville), des services de taxi sont disponibles. Le trajet jusqu'à l'hôtel coûte environ 12 \$ CA. Les taxis acceptent les cartes de crédit.

## **TRAIN**

Pour ceux qui souhaitent prendre le train depuis Montréal, voici les coordonnées :

### **Via Rail Canada** (renseignements généraux et réservations)

Numéro sans frais partout au Canada : 1 888 842-7245  
Ailleurs dans le monde : 514 989-2626  
<http://www.viarail.ca/fr/nous-joindre>

## **TRANSPORT DE QUÉBEC VERS MONTRÉAL**

Pour ceux qui souhaitent retourner à Montréal après leur séjour à Québec, nous conseillons de prévoir l'achat de billets aller-retour auprès d'Orléans Express ou de Via Rail Canada, selon le mode de transport choisi.

**Adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques  
et solutions à la dégradation du pergélisol**

**Atelier de travail du Northern Forum**

Ville de Québec (Québec), Canada

19 – 20 avril 2012

**Informations pratiques**

***Les participants assument le coût de leur transport, de leur hébergement et de leurs repas.***

**Transport**

---

Les aéroports internationaux Jean-Lesage (ville de Québec) et Pierre-Elliott-Trudeau (Montréal) desservent les passagers en provenance du Canada et de l'étranger. Nous vous recommandons toutefois d'atterrir directement à Québec.

**AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE, VILLE DE QUÉBEC**

Code d'aéroport : YQB  
<http://www.aeroportdequebec.com/>

**TAXIS**

Depuis l'aéroport Jean-Lesage, il n'existe pas de service de transport en commun desservant le centre-ville de Québec. Pour vous rendre à l'hôtel, vous pouvez emprunter un taxi. Le trajet coûte environ 35 \$ CA. Les taxis acceptent les cartes de crédit.

**AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOT-TRUDEAU, MONTRÉAL**

Code d'aéroport : YUL  
<http://www.admtl.com/Passagers/MontrealEnBref.aspx>

La distance qui sépare l'aéroport international de Montréal du centre-ville de Québec est de 268 km. La durée du trajet jusqu'à l'hôtel est d'environ 5 h si vous utilisez l'autocar ou le train, incluant les temps de transfert. Nous vous suggérons de prendre l'autocar qui est plus rapide, plus fréquent et coûte moins cher que le train.

**AUTOCAR MONTRÉAL – QUÉBEC / QUÉBEC - MONTRÉAL**

Après avoir récupéré vos bagages à l'aéroport de Montréal, vous devez vous rendre au centre-ville de Montréal, à la gare d'autocars (Station centrale ou Terminus Voyageur). De là, la compagnie d'autocars Orléans Express vous conduira jusqu'au centre-ville de Québec.

• **Gare d'autocars de Montréal**

La gare d'autocars de Montréal est située sur la rue Berri près du boulevard de Maisonneuve Est. Pour vous y rendre à partir de l'aéroport de Montréal, nous vous conseillons d'emprunter le tout nouveau service 747 Express bus. Le taxi est également disponible mais à un coût plus élevé.

**Climate change adaptation in Northern and Arctic regions  
and permafrost degradation solutions**

*A Northern Forum Workshop*

Québec City, Québec, Canada

April 19–20, 2012

**Preliminary Program**

(January, 2012)

**Wednesday, April 18, 2012**

---

**Evening**                      **Welcome cocktail**

**Thursday, April 19, 2012**

---

<b>8:30–9:00 am</b>	<b>OPENING SESSION</b> Opening address and preliminary remarks <ul style="list-style-type: none"><li>- Québec government representative</li><li>- Representative of the President of the Northern Forum, Republic of Sakha</li></ul>
<b>9:00 am–12:00 pm</b>	<b>SESSION 1 – PERMAFROST SCIENCE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Presentations by one or more participants (to be determined)</li><li>- Discussion period</li></ul>
<b>12:00–1:30 pm</b>	<b>Lunch</b>
<b>1:30–4:30 pm</b>	<b>SESSION 2 – TRANSPORTATION AND HOUSING ISSUES IN THE CONTEXT OF CLIMATE CHANGE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Presentations by one or more participants (to be determined)</li><li>- Discussion period</li></ul>
<b>4:30 pm</b>	<b>End of first day of workshop</b>
<b>4:30–6:00 pm</b>	<b>Break</b>
<b>6:00 pm</b>	<b>Cocktail buffet hosted by the Government of Québec</b>

Friday, April 20, 2012

---

- 9:30 am–12:00 pm**    **SESSION 3 – MINERAL, GAS AND OIL EXPLORATION AND EXTRACTION ISSUES  
IN THE CONTEXT OF CLIMATE CHANGE**
- Presentations by one or more participants (to be determined)
  - Discussion period
- 12:00–1:30 pm**        **Lunch**
- 1:30–4:00 pm**        **SESSION 4 – ADAPTATION POPULATIONS**
- Presentations by one or more participants (to be determined)
  - Discussion period
- 4:00–5:00 pm**        **CLOSING SESSION**
- Looking back on the two days of meetings and assessing the workshop  
Discussion on Northern Forum cooperation perspectives  
Closing remarks
- Québec government representative
  - Representative of the President of the Northern Forum,  
Republic of Sakha
- 5:00 pm**                **End of workshop**

*This program is subject to change*

**Climate change adaptation in Northern and Arctic regions  
and permafrost degradation solutions**

***Northern Forum Workshop***

**Québec City, Québec, Canada**

**April 19–20, 2012**

**Workshop description**

**Objectives**

---

This workshop will provide an opportunity to explore **practical and technological solutions for adapting to climate change and its impact on Northern and Arctic regions**. Building on current scientific knowledge, the program is designed to foster the exchange of best practices and concrete solutions developed in our respective regions, especially on the following topics:

- Scientific expertise related to natural phenomena and permafrost degradation;
- Technological approaches applied to adaptation measures;
- Transportation and housing infrastructure;
- Mineral, gas and oil development;
- Adaptation populations.

**Participants**

---

One to four high-level specialists from the government, academic or private sectors from each of the Northern Forum member regions.

**Speakers**

---

Speakers should prepare a brief presentation (15 minutes maximum) on one of the above topics of their choice. Presentations will be followed by a discussion period in order to consider best practices that have been developed by the regions. A summary of each session and discussions will be prepared by a rapporteur.

**Workshop Registration deadline**

---

**February 27, 2012**, particularly for participants requiring a visa.

**Deadline confirmation for reservations of room at the hotel**

---

**March 18, 2012**

**Simultaneous translation**

---

Simultaneous translation in French, English and Russian will be available.

**Contact persons**

---

Northern Forum Secretariat  
Natalie Novik  
Program Manager  
[nnovik@northernforum.org](mailto:nnovik@northernforum.org)  
Phone: +1 907 561 3280

Government of Québec  
Ministère des Relations internationales  
Guy Choquette  
Advisor, Analysis Branch  
[Guy.choquette@mri.gouv.qc.ca](mailto:Guy.choquette@mri.gouv.qc.ca)  
Phone: +1 418 649 2400, ext.57225

**Climate change adaptation in Northern and Arctic regions  
and permafrost degradation solutions**

***Northern Forum Workshop***

**Québec City, Québec, Canada**

**April 19-20, 2012**

**Practical information**

***Participants are responsible for their own transportation, lodging and meal expenses***

**Transportation**

---

Jean-Lesage International Airport in Québec City and Pierre-Elliott-Trudeau International Airport in Montréal service passengers arriving from Canada and abroad. We suggest, however, that you land directly in Québec City.

**JEAN-LESAGE INTERNATIONAL AIRPORT, QUÉBEC CITY**

Airport code: YQB

<http://www.aeroportdequebec.com/en/>

**TAXIS**

There is no public transportation between Jean-Lesage Airport and downtown Québec City. You can take a taxi to your hotel. The fare is about \$35.00 CAN. Taxis accept credit cards.

**PIERRE-ELLIOT-TRUDEAU INTERNATIONAL AIRPORT, MONTRÉAL**

Airport code: YUL

<http://www.admtl.com/Passengers/Home.aspx>

The distance between Montréal's international airport and downtown Québec City is 268 km. It takes about 5 hours, including transfer time, to get from Montréal to the hotel by bus or train. Although bus and train service to Québec City is available, we suggest traveling by bus since it is quicker, cheaper and departures are more frequent.

**BUS: MONTRÉAL – QUÉBEC CITY / QUÉBEC CITY - MONTRÉAL**

After claiming your baggage at the Montréal's airport, you have to go to the bus terminal in downtown Montréal (Station centrale/Terminus Voyageur). Then, Orléans Express busses leave from the terminal and will take you directly to downtown Québec City.

- **Montréal bus terminal**

The Montréal bus terminal is located on Berri St. near De Maisonneuve East Blvd. To get there, we suggest that you take the new 747 Express bus service from the Montréal's airport. Taxi service is also available but costs more.

## 747 Express bus

The 747 Express bus operates 24/7 and provides roundtrip service between the Montréal airport and bus terminal. Departures are every 20 minutes between 5:00 a.m. and midnight and every hour from midnight to 5:00 a.m. The fare is \$8 CAN payable in exact change directly on the bus (Coins only. Paper money is not accepted).

## Taxis

Taxi service is also available at the airport. The fare is a flat rate of \$38 CAN for travel to the bus terminal and downtown Montréal.

For more information, please contact the Montréal terminal:

### Montréal bus terminal

505 De Maisonneuve Blvd. East  
Phone: 514 842-2281

- **Orléans Express busses (Montréal – Québec City / Québec City – Montréal)**

Orléans Express busses provide service between the Montréal and Québec City bus terminals. Tickets can be purchased at the Montréal terminal ticket office. Daily departures are every hour between 6:00 a.m. and 11:00 p.m. One-way fare is \$56.28 CAN including tax; roundtrip fare is \$90.06 CAN including tax.

For more information, the Orléans Express toll free number and website link are provided below:

### Orléans Express

Toll free: 1 888 999-3977

<http://www.oleansexpress.com/Search.aspx>

Taxi service is available at the Orléans Express terminal in Québec City (Gare du Palais / Québec – centre-ville). Fare for train station to the hotel is about \$12.00 CAN. Taxis accept credit cards.

## TRAIN

For those who prefer to take the train from Montréal, here is the contact information:

### Via Rail Canada (general information and reservations)

Toll free when calling within Canada: 1 888 842-7245

From elsewhere: 514 989-2626

<http://www.viarail.ca/en/contact-us>

## TRANSPORTATION FROM QUÉBEC CITY TO MONTRÉAL

For those planning to return to Montréal after their stay in Québec City, we suggest purchasing a roundtrip ticket from Orléans Express or Via Rail Canada, depending on which means of transportation they choose.

## Hotel

---



**Hôtel Château Laurier**  
1220, Place Georges-V Ouest  
Québec, Québec G1R 5B8  
CANADA

Phone: +1 418 522-3848  
Reservations: +1 877 522-8108  
Fax: +1 418 648-9929

<http://hotelchateaulaurier.com/en/>



### Preferential rate

A preferential rate has been negotiated for the length of your stay at the Hôtel Château Laurier in Québec City. The rate will be valid until **March 18, 2012**, after which rooms will be available at the regular rate and according to availability. To benefit from the preferential rate, enter **code 7973** when making your reservation. Note: To avoid cancellation fees, notice must be given at least 72 hours prior to the day of your reservation.

**Standard room, European style (single or double): \$104.00 CAN\***

**Superior room (single or double): \$144.00 CAN\***

**Room rates do not include breakfast. A la carte breakfast is available at various prices and there are several restaurant options near the hotel.**

\* Does not include the 3% per day accommodation tax, 5% federal tax (GST) and 8.5% provincial tax (QST).

### Reservations

To make a reservation online, please visit <http://hotelchateaulaurier.com/en/>.

To benefit from the preferential rate, enter **code 7973** in the "Online Reservation" section of the hotel's website.

You can also make a reservation by phone or email by contacting the reservation service at the phone number or email address provided below. When making your reservation, mention **code 7973** in order to benefit from the preferential rate.

#### Reservations

Phone: 1 800 463-4453

Email: [reservation@vieuxquebec.com](mailto:reservation@vieuxquebec.com)

### Services and amenities

- Basic Wi-Fi Internet in all rooms (high-speed available at an additional charge)
- Work desk with ergonomic chair
- 24/7 business centre
- Safe, coffeemaker and fair trade coffee in all rooms
- Wine dispenser
- Concierge service
- Fitness centre, saunas, Bioterra spa, outdoor hot tub open year round and indoor heated pool

### Restaurants

Several restaurants, cafés and fast food establishments are located within walking distance of the hotel.

## **Conversion rate**

---

For the Canadian dollar conversion rate for U.S. and Russian currencies or other, visit the [Bank of Canada Website](#)

## **Time zone**

---

Québec has one time zone. Therefore, the time is the same in Québec City, Montréal and Toronto. Time in this zone is five hours ahead of Greenwich Mean Time (GMT -05:00).

## **Clothing**

---

Spring in Québec runs from late March to June. Temperatures can vary considerably. In April, the weather can still be cold at night. Spring is also a rainy season. The average seasonal temperature ranges from 0 to 5 degrees Celsius.

## **Tourism in Québec City**

---

The following websites contain useful information on Québec City:

[www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)

<http://www.quebecregion.com/en>

The Québec Tourism Office is located near the hotel and can assist you with all your tourism needs.

Website:

<http://www.quebecregion.com/en>

**Adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques  
et solutions à la dégradation du pergélisol**

*Atelier de travail du Northern Forum*

Ville de Québec (Québec), Canada

19 – 20 avril 2011

Programme préliminaire

(janvier 2012)

**Mercredi, le 18 avril 2012**

---

**Soirée**                      **Cocktail de bienvenue**

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

*29 février 2012*

**Jeudi, le 19 avril 2012**

---

- 8 h 30 – 9 h 00**            **SÉANCE INAUGURALE**  
Discours d'ouverture et remarques préliminaires
- Représentant du gouvernement du Québec
  - Représentant de la présidence du Northern Forum, la République de Sakha
- 9 h 00 – 12 h 00**        **ATELIER 1 – LA SCIENCE DU PERGÉLISOL**
- Présentations par un ou plusieurs participants (à déterminer)
  - Période de discussion
- 12 h 00 – 13 h 30**      **Déjeuner**
- 13 h 30 – 16 h 30**      **ATELIER 2 – LES PROBLÉMATIQUES DE TRANSPORT ET D'HABITATION DANS LE CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- Présentations par un ou plusieurs participants (à déterminer)
  - Période de discussion
- 16 h 30**                      **Fin de la première journée de travail**
- 16 h 30 – 18 h 00**        **Pause**
- 18 h 00**                      **Cocktail dînatoire offert par le gouvernement du Québec**

Vendredi, 20 avril 2012

---

- 9 h 30 – 12 h 00**      **ATELIER 3 – LES PROBLÉMATIQUES D’EXPLORATION ET D’EXTRACTION MINIÈRE, GAZIÈRE ET PÉTROLIÈRE DANS LE CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- Présentations par un ou plusieurs participants (à déterminer)
  - Période de discussion
- 12 h 00 – 13 h 30**      **Déjeuner**
- 13 h 30 – 16 h 00**      **ATELIER 4 – L’ADAPTATION DES POPULATIONS**
- Présentations par un ou plusieurs participants (à déterminer)
  - Période de discussion
- 16 h 00 – 17 h 00**      **SÉANCE DE CLÔTURE**
- Retour sur les deux journées de rencontre et évaluation de l’atelier
- Discussion sur les perspectives de collaboration
- Remarques de clôture
- Représentant du gouvernement du Québec
  - Représentant de la présidence du Northern Forum, la République de Sakha
- 17 h 00**                      **Fin de l’atelier**

*Ce programme est sujet à changement*

**Adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques  
et solutions à la dégradation du pergélisol**

*Atelier de travail du Northern Forum*

Ville de Québec (Québec), Canada

19 – 20 avril 2012

Informations pratiques

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

29 février 2012

*Les participants assument le coût de leur transport, de leur hébergement et de leurs repas.*

## Transport

---

Les aéroports internationaux Jean-Lesage (ville de Québec) et Pierre-Elliott-Trudeau (Montréal) desservent les passagers en provenance du Canada et de l'étranger. Nous vous recommandons toutefois d'atterrir directement à Québec.

### AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE, VILLE DE QUÉBEC

Code d'aéroport : YQB

<http://www.aeroportdequebec.com/>

### TAXIS

Depuis l'aéroport Jean-Lesage, il n'existe pas de service de transport en commun desservant le centre-ville de Québec. Pour vous rendre à l'hôtel, vous pouvez emprunter un taxi. Le trajet coûte environ 35 \$ CA. Les taxis acceptent les cartes de crédit.

### AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOT-TRUDEAU, MONTRÉAL

Code d'aéroport : YUL

<http://www.admtl.com/Passagers/MontrealEnBref.aspx>

La distance qui sépare l'aéroport international de Montréal du centre-ville de Québec est de 268 km. La durée du trajet jusqu'à l'hôtel est d'environ 5 h si vous utilisez l'autocar ou le train, incluant les temps de transfert. Nous vous suggérons de prendre l'autocar qui est plus rapide, plus fréquent et coûte moins cher que le train.

### AUTOCAR MONTRÉAL – QUÉBEC / QUÉBEC - MONTRÉAL

Après avoir récupéré vos bagages à l'aéroport de Montréal, vous devez vous rendre au centre-ville de Montréal, à la gare d'autocars (Station centrale ou Terminus Voyageur). De là, la compagnie d'autocars Orléans Express vous conduira jusqu'au centre-ville de Québec.

- **Gare d'autocars de Montréal**

La gare d'autocars de Montréal est située sur la rue Berri près du boulevard de Maisonneuve Est. Pour vous y rendre à partir de l'aéroport de Montréal, nous vous conseillons d'emprunter le tout nouveau service 747 Express bus. Le taxi est également disponible mais à un coût plus élevé.

## 747 Express bus

Le 747 Express bus est un service offert 24 heures sur 24. Il dessert le trajet aller-retour de l'aéroport de Montréal vers la gare d'autocars de Montréal. Les départs ont lieu toutes les 20 minutes entre 5 h et minuit et toutes les heures de minuit à 5 h. Le tarif est de 8 \$ CA payable en monnaie exacte dans l'autocar même (pièces de monnaie seulement. La monnaie papier n'est pas acceptée).

## Taxis

Des services de taxi sont également disponibles depuis l'aéroport. Un tarif fixe de 38 \$ CA est demandé pour une course jusqu'à la gare d'autocars et le centre-ville de Montréal. Pour de plus amples informations, les coordonnées de la gare d'autocars de Montréal sont les suivantes :

### Gare d'autocars de Montréal

505, boulevard de Maisonneuve Est  
Numéro de téléphone : (1) 514 842-2281

- **Autocars Orléans Express (Montréal – Québec / Québec – Montréal)**

Orléans Express est un service d'autocars qui dessert la ville de Québec depuis la gare d'autocars de Montréal. Les billets sont en vente à la billetterie de la gare de Montréal. Les départs se font 7 jours sur 7 à compter de 6 h, à toutes les heures, jusqu'à 23 h. Le tarif est de 56,28 \$ CA incluant les taxes pour un aller simple et de 90,06 \$ CA incluant les taxes pour un aller-retour. Pour de plus amples informations, les coordonnées d'Orléans Express sont les suivantes :

### Orléans Express

Numéro sans frais : 1 888 999-3977  
[www.orelansexpress.com](http://www.orelansexpress.com)

À votre arrivée à la gare d'Orléans Express à Québec (Gare du Palais / Québec – centre-ville), des services de taxi sont disponibles. Le trajet jusqu'à l'hôtel coûte environ 12 \$ CA. Les taxis acceptent les cartes de crédit.

## TRAIN

Pour ceux qui souhaitent prendre le train depuis Montréal, voici les coordonnées :

### Via Rail Canada (renseignements généraux et réservations)

Numéro sans frais partout au Canada : 1 888 842-7245  
Ailleurs dans le monde : 514 989-2626  
<http://www.viarail.ca/fr/nous-joindre>

## TRANSPORT DE QUÉBEC VERS MONTRÉAL

Pour ceux qui souhaitent retourner à Montréal après leur séjour à Québec, nous conseillons de prévoir l'achat de billets aller-retour auprès d'Orléans Express ou de Via Rail Canada, selon le mode de transport choisi.

## Hôtel

---

### Hôtel Château Laurier

1220, Place Georges-V Ouest

Québec, Québec G1R 5B8  
CANADA

Téléphone : +1 418 522-3848  
Réservations : +1 877 522-8108  
Télécopieur : +1 418 648-9929

<http://hotelchateaulaurier.com/>



## Tarif préférentiel

---

Un tarif préférentiel a été négocié pour la durée de votre séjour à l'hôtel Château Laurier de Québec. Ce tarif sera en vigueur jusqu'au **18 mars 2012**. Après cette date, des chambres seront disponibles au tarif régulier et selon la disponibilité. Pour bénéficier du tarif préférentiel, au moment de faire votre réservation, vous devez entrer le **code 7973**. Prenez note qu'un délai de 72 heures précédant la journée de votre réservation est requis pour une annulation sans frais.

**Chambre standard, plan européen (simple ou double) : 104 \$ CA\***

**Chambre supérieure (simple ou double) : 144 \$ CA\***

**Le coût de la chambre n'inclut pas le petit-déjeuner. Un petit-déjeuner à la carte est disponible à prix variable et de nombreux restaurants se trouvent à proximité de l'hôtel.**

\* N'inclut pas la taxe de logement de 3 % par jour, la taxe fédérale (TPS) de 5 % et la taxe provinciale (TVQ) de 8,5 %.

## Réservations

---

Pour effectuer une réservation en ligne, s'il vous plaît visiter <http://hotelchateaulaurier.com/fr>

Pour bénéficier du tarif préférentiel, vous devez entrer le **code 7973** dans la section « Réservation en ligne » prévue à cet effet dans le site Internet de l'hôtel.

Vous pouvez également faire votre réservation par téléphone ou par courriel en contactant le service de réservation au numéro ou à l'adresse électronique indiqué ci-dessous. Au moment de réserver et afin de profiter du tarif préférentiel, vous devez mentionner le **code 7973**.

### Réservations

Téléphone : 1 800 463-4453

Courriel : [reservation@vieuxquebec.com](mailto:reservation@vieuxquebec.com)

## Services et commodités

---

- Accès Internet sans fil de base dans toutes les chambres (haute vitesse disponible avec frais additionnels);
- Bureau de travail avec fauteuil ergonomique;
- Centre d'affaires 24/7;
- Coffret de sûreté et cafetière disponible dans toutes les chambres;
- Distributrice à vin;
- Service de conciergerie;
- Centre de conditionnement physique, saunas, spa bioterra, bain à remous extérieur ouvert en tout temps et piscine intérieure chauffée.

## **Restaurants**

---

Plusieurs restaurants, cafés et services de restauration rapide sont situés à une courte distance de marche de l'hôtel.

## **Taux de change**

---

Pour connaître l'équivalent en dollars canadiens d'une somme en devises américaine, russe ou autres, visitez le site de la [Banque du Canada](#).

## **Fuseau horaire**

---

Le Québec a un seul fuseau horaire. L'heure est ainsi identique dans les villes de Québec, Montréal et Toronto. Le fuseau affiche cinq heures en avance sur celui de Greenwich (GMT- 05:00).

## **Habillement**

---

Au Québec, le printemps s'étale de la fin mars jusqu'à juin. Les températures peuvent varier considérablement. En avril, on rencontre encore des températures froides la nuit. C'est également une saison pluvieuse. La température saisonnière oscille entre 0 et 5 degrés Celsius.

## **Tourisme dans la Ville de Québec**

---

Les sites Internet suivants fournissent des renseignements utiles sur la Ville de Québec :

[www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)

[www.quebecregion.com](http://www.quebecregion.com)

Pour tous vos besoins touristiques, l'Office du tourisme de Québec est à votre disposition à deux pas de l'hôtel. L'adresse électronique est la suivante :

<http://www.quebecregion.com/fr>



## Adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques et solutions à la dégradation du pergélisol

### Atelier de travail du Northern Forum

Ville de Québec (Québec) Canada

19 – 20 avril 2012

### Présentation de l'atelier

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

29 février 2012

### Objectifs

---

Cet atelier offre l'occasion d'explorer des **solutions pratiques et technologiques visant l'adaptation aux changements climatiques et à leurs impacts sur les régions nordiques et arctiques**. Tout en cherchant à tirer parti des connaissances scientifiques actuelles, le programme est conçu de façon à encourager l'échange des meilleures pratiques et des solutions concrètes développées dans nos régions respectives, notamment sur les sujets suivants :

- l'expertise scientifique des phénomènes naturels et la dégradation du pergélisol;
- les approches technologiques appliquées aux mesures d'adaptation;
- les infrastructures de transport et d'habitation;
- l'exploitation minière, gazière et pétrolière;
- l'adaptation des populations.

### Participants

---

De un à quatre spécialistes de haut niveau issus des secteurs gouvernemental, académique ou privé de chacune des régions membres du Northern Forum.

### Conférenciers

---

Les conférenciers doivent préparer une courte présentation (maximum 15 minutes) sur l'un des sujets de leur choix parmi ceux précités. Les présentations seront suivies d'une période de discussion visant à échanger sur les meilleures pratiques développées par les régions. Un résumé des ateliers et des discussions sera préparé par un rapporteur.

### Date limite pour l'inscription à l'atelier

---

Le **27 février 2012**, en particulier pour les participants devant obtenir un visa.

### Date limite de confirmation pour les réservations de chambre à l'hôtel

---

Le **18 mars 2012**.

### Langue de travail

---

L'anglais sera la langue de travail. La traduction simultanée en russe sera disponible.

### Personnes-ressources

---

Secrétariat du Northern Forum  
M<sup>me</sup> Natalie Novik  
Directrice des programmes  
[nnovik@northernforum.org](mailto:nnovik@northernforum.org)  
Téléphone : +1 907 561 3280

Gouvernement du Québec  
Ministère des Relations internationales  
M. Guy Choquette  
Conseiller, Direction des analyses  
[Guy.choquette@mri.gouv.qc.ca](mailto:Guy.choquette@mri.gouv.qc.ca)  
Téléphone : +1 418 649 2400 #57225

Février 2012

***Adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques, et solutions à la dégradation du pergélisol***

Atelier de travail du Northern Forum  
Ville de Québec, Québec, Canada  
19 et 20 avril 2011

Monsieur Michael Barrett  
Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK)  
Case postale 930  
Kuujuaq (Québec) JOM 1C0

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

29 février 2012

**Invitation à participer en tant qu'expert du Québec**

Monsieur,

Le gouvernement du Québec a adhéré, en mars 2010, au Northern Forum, une organisation internationale de coopération entre régions nordiques, dont l'objectif est de contribuer au développement durable du Nord par l'échange de bonnes pratiques. Dans le cadre de sa participation à cette organisation, le Québec sera l'hôte d'un **atelier de travail sur l'adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques et les solutions à la dégradation du pergélisol**. Nous souhaitons vous inviter à participer à cette rencontre à titre de conférencier lors de l'atelier 4 : *L'adaptation des populations*. L'événement aura lieu dans la **ville de Québec, à l'hôtel Château Laurier, les 19 et 20 avril 2012**.

À titre de conférencier, vous seriez convié à faire une présentation portant sur votre expérience en matière de gouvernance nordique devant un auditoire d'environ 50 experts internationaux du pergélisol et de l'adaptation aux changements climatiques. Les présentations se feront en anglais et seront accompagnées d'une traduction simultanée en russe. Toutefois, afin de respecter la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, nous vous saurions gré de prévoir deux versions de votre présentation *PowerPoint*, soit l'une en français et l'autre en anglais pour projection simultanée.

Cet atelier offrira l'occasion d'explorer des solutions pratiques et technologiques visant à s'adapter aux changements climatiques et à leur impact sur les régions nordiques. Une variété de sujets reflétant les enjeux actuels dans chacune des régions membres du Northern Forum sera ainsi traitée. Votre participation serait d'une grande valeur ajoutée pour la discussion entre experts des régions membres du Northern Forum.

En tant qu'expert invité, vos frais de déplacement et de séjour seront entièrement pris en charge. Vous trouverez ci-joint une brève présentation de l'atelier accompagnée d'un programme préliminaire et des instructions générales s'adressant aux participants. Vous trouverez également jointe l'information relativement au transport, à l'hébergement et aux attraits touristiques de la ville de Québec.

Cet atelier se tiendra quelques jours avant la **Conférence de clôture de l'Année polaire internationale (API)**. Sachez que les participants internationaux ont été invités à prolonger leur séjour au Québec et à participer à cette dernière, qui aura lieu à Montréal, du 22 au 27 avril 2012. Vous trouverez le programme de cette conférence à l'adresse suivante : [www.ipy2012montreal.ca](http://www.ipy2012montreal.ca).

Afin de faciliter la planification de l'événement, **une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 24 février 2012**. Pour toute question relative à la logistique (hôtel, transport), vous pouvez vous adresser à M. Guy Choquette du ministère des Relations internationales à l'adresse électronique suivante : [guy.choquette@mri.gouv.qc.ca](mailto:guy.choquette@mri.gouv.qc.ca). Pour toute demande d'information relative au contenu de l'atelier, vous pouvez communiquer avec M. Jean-François Bergeron au ministère des Ressources naturelles et de la Faune au numéro 418 627-6256, poste 3122 ou à l'adresse électronique suivante : [jean-francois.bergeron@mrf.gouv.qc.ca](mailto:jean-francois.bergeron@mrf.gouv.qc.ca). Vous pouvez également consulter le site Internet à l'adresse suivante : [www.mri.gouv.qc.ca/northernforum](http://www.mri.gouv.qc.ca/northernforum). Si vous acceptez cette proposition, nous vous invitons à vous inscrire en ligne sur ce site.

En espérant une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Robert Sauvé  
Coordonnateur régional du Northern Forum  
Sous-ministre  
Ministère des Ressources naturelles  
et de la Faune du Québec



Marie-Claude Francoeur  
Coordonnatrice régionale du Northern Forum  
Sous-ministre adjointe  
Politiques et affaires francophones  
et multilatérales  
Ministère des Relations internationales du  
Québec

February 27, 2012

Diane Jean  
Deputy Minister  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30th Floor  
674 René-Lévesque Blvd. East  
Quebec City QC G1R 5V7

**SUBJECT: Fees applicable for projects subject to the environmental and social assessment and review procedure provided for in Chapter II of the *Environment Quality Act***

Dear Madam:

The Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) has noted that, in southern Québec, project proponents are required to pay fees for projects subject to the environmental and social impact assessment and review procedure provided for in Chapter I of the *Environment Quality Act*. These fees may reach as high as \$100,000 depending on the size of the project in question. Notwithstanding, such fees are not applicable for projects subject to the environmental and social impact assessment and review procedure applicable in the James Bay region and Nunavik, specifically the procedure provided for in Chapter II of the Act. Consequently, the proponents of projects north of the 55th parallel that are subject to Chapter II of the Act have no fees to pay.

For the sake of equity between northern and southern Québec, the KEAC feels that the proponents of projects subject to the procedure provided for in Chapter II of the *Environment Quality Act* should be charged fees in order to obtain authorizations. The principle of "polluter pays" contained in the *Sustainable Development Act* moreover supports this recommendation.

The KEAC is of the opinion that fees should be paid for all projects subject to the environmental and social impact assessment and review procedure, including gray-zone projects for which proponents must request an attestation of exemption and projects for which modifications are requested to certificates of authorization. Although these two types of requests are less demanding, a certain amount of work on the part of northern committees is required and the projects could have adverse environmental impacts. The KEAC is, nonetheless, also of the opinion that these fees should be waived for park and protected-area projects, which are automatically subject to the environmental and social impact assessment and review procedure. Since parks and protected areas are

conservation projects, their impacts on the environment are positive; the principle of "polluter pays" does not apply. Given the unique regime north of the 55<sup>th</sup> parallel, the KEAC is also of the opinion that fees for public services or non-profit community projects, for which the proponent is either a Nunavik municipality or Landholding Corporation, be waived.

The KEAC strongly believes that the fees collected in this manner should be directed towards improving the northern environmental and social impact assessment and review procedure, in particular the procedure for Nunavik. The Kativik Environmental Quality Commission (KEQC) is responsible for reviewing the projects subject to the procedure and for organizing public information sessions and hearings, when necessary. In the past, given the amount and scope of its work, the KEQC has always lacked adequate financial resources, making it difficult for the organization to accomplish its duties.

In the context of the *Plan Nord*, under which numerous new projects are expected to be carried out, as well as in the context of the work begun by the working group of the *ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* (sustainable development, environment and parks, MDDEP) on improved public information and participation, the KEQC needs additional funding from the MDDEP to be able to fully perform its mandate, ensure the stability of its secretariat (through the creation of a full-time position), and eventually follow up on recommendations to be proposed by the MDDEP working group.

Sincerely,

Michael Barrett  
Chairperson

c.c. Peter Jacobs, Chairperson, KEQC  
Marc Jetten, Secretary, James Bay Advisory Committee on the Environment

**Subject:** Planification écologique du nord: symposium scientifique international  
**Date:** Friday, February 17, 2012 11:40:46 AM ET  
**From:** Suzann Methot  
**To:** Stephanie Benoit  
**CC:** Michael Barrett

Bonjour Stéphanie,

J'espère que tu vas bien et que ton retour se passe bien également!

Dans le but de permettre de jeter les bonnes bases (auprès de Québec) pour réaliser la planification écologique du territoire du Plan Nord, et ainsi atteindre l'objectif de maintenir l'intégrité des écosystèmes (tout en permettant un développement qui réponde aux intérêts des populations locales), nous tenons un symposium scientifique international les 25-26 et 27 avril prochain. Le 25 étant un cocktail, le symposium en soi les 26 et 27. C'est la même semaine que l'API, mais jeudi et vendredi ne sont pas en contradiction avec leur agenda et les sujets environnementaux et changements climatiques. Donc, on profite plutôt de la présence de certains (tel Michael?), à Montréal, pour tenir ce symposium où seront invités des spécialistes de partout.

L'Élaboration d'une bonne planification écologique, à mon avis, permettra enfin par exemple de faire en sorte que les évaluations environnementales stratégiques soient enfin intégrées à la planification territoriale et choix de développement.

Bref, je joins à la présente le programme préliminaire (ne pas diffuser svp, il n'est pas final) pour votre information, et espère que le CCEK pourra participer aux ateliers (et profiter également des conférences le jeudi, ces conférences mettront la table pour la journée d'atelier). Nous tiendrons deux ateliers en parallèle, un sur la Conservation, et l'autre sur la planification écologique.

En espérant pouvoir compter sur la présence du CCEK!

N'hésite pas à m'appeler pour toute question.

Je vais aussi vous interpeler pour vous demander de me fournir de la documentation que vous jugez pertinente pour une meilleure compréhension des participants des ateliers. Nous comptons faire suivre de la documentation aux experts d'ici le symposium afin qu'ils aient une base de compréhension et ne pas partir la discussion à froid!

À bientôt,

Suzann

**Suzann Méthot**  
**Directrice régionale - Québec - Regional director**  
**Initiative boréale canadienne / Canadian Boreal Initiative**  
**(514) 792-1843**  
**[www.borealcanada.ca](http://www.borealcanada.ca)**

**PRELIMINARY PROGRAM**  
**International Scientific Symposium**

**Planning the conservation of Quebec's northern ecosystems:  
The challenge of a decade**

Montréal, Québec, April 25–27, 2012  
Montréal botanical Garden  
and  
The Université de Montréal Biodiversity Centre

**Goal**

**Intended Goal:**

Gather international and local scientists, Aboriginal and non-Aboriginal experts in community planning as well as natural resource conservation and management experts to establish a common understanding of the major conservation issues at stake in implementing the government's commitment to protect half of the territory covered by the Plan Nord, namely with respect to:

- o Existing or possible biodiversity conservation means over large territories;
- o Conditions for the successful implementation of environmental planning.

**Expected Results:**

A series of questions and concrete recommendations adapted to Québec's reality to assist the government in implementing its commitment to protect 50% of the territory covered by the Plan Nord.

**Partners**

- o Government of Québec
- o Canadian Boreal Initiative (CBI)
- o Pew Environment Group
- o Prince Albert II of Monaco Foundation
- o International Union for Conservation of Nature (IUCN)
- o First Nations of Québec and Labrador Sustainable Development Institute (FNQLSDI)
- o Ducks Unlimited
- o The Université de Montréal Biodiversity Centre
- o Space for Life, Montréal Botanical Garden

## Preliminary Program

### Wednesday April 25, 2012 – Invitation only

Opening of the symposium (6:00 p.m. to 9:00 p.m.)

Montréal Botanical Garden

- 6:00 p.m. Cocktail
- 6:30 p.m. Word of welcome to participants
- 6:35 p.m. Traditional welcoming prayer
- 6:40 p.m. Partners' and officials' addresses
- 7:30 p.m. Exclusive visit: Butterflies go free and greenhouses of the Botanical Garden

### Thursday April 26, 2012 – Registration required

State of situation in Québec (8:00 a.m. to 12:00 p.m.)

Montréal Botanical Garden, Henry-Teuscher Auditorium

- 8:00 a.m. Greeting of participants
- 8:30 a.m. Opening allocutions
- 9:00 a.m. Governance regime for the territory covered by the Plan Nord  
*Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune*
- 10:00 a.m. Health break
- 10:30 a.m. From knowledge to ecological land use planning for a sustainable land-use management  
*Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs*  
*Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune*
- 11:30 a.m. Conservation tools required to maintain biodiversity  
*Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs*

12:00 p.m. Lunch

Experiences abroad (1:00 p.m. to 5:00 p.m.)

Montréal Botanical Garden, Henry-Teuscher Auditorium

- 1:00 p.m. Québec's commitment to the international community  
*Nik Lopoukhine, chair of the World Commission on Protected Areas, IUCN*
- 1:30 p.m. Raising global protected areas conservation goals: why benchmark targets for protection have increased  
*Speakers to be confirmed*
- 2:15 p.m. Northern ecosystems from a global perspective  
*Speakers to be confirmed*
- 3:00 p.m. Health break
- 3:30 p.m. Aboriginal-led land-use planning in Canada's north: a review across Canada and

Suzann Méthot 12-2-16 4:05 PM

Deleted: 3

Suzann Méthot 12-2-16 4:06 PM

Comment [1]: Dient libre. how in french?



the issues that need to be considered

*Speakers to be confirmed*

4:15 p.m. Pitfalls to avoid and lessons learned in ecological land-use planning from around the world

*Speakers to be confirmed*

5:00 p.m. Closing of conferences

### Friday April 27, 2012 – Invitation required

Workshop sessions relevant to Québec's situation (8:30 a.m. to 5:00 p.m.)

Workshop A: The Université de Montréal Biodiversity Centre, amphithéâtre

Workshop B: Montréal Botanical Garden, Henry-Teuscher Auditorium, room B 106

	Workshop A – How to ensure <b>conservation</b> of biodiversity in large territories?	Workshop B – What are the conditions for successful implementation of <b>ecological land use planning</b> in Québec?
8:30	Greeting of participants	Greeting of participants
9:00	<i>Speaker-Workshop introduction: Stephen Woodley, senior advisor, IUCN</i>	<i>Speaker-Workshop introduction to be confirmed</i>
		”

12:00 p.m. Lunch

1:00 p.m. Presentation: “A northern approach to development: A Premier's perspective”

*Stephen Kakfwi, former Premier of the Northwest Territories and former Grand Chief of the Dene Nation*

The Université de Montréal Biodiversity Centre, amphithéâtre

	Workshop A – Cont'd	Workshop B – Cont'd
1:30 p.m.	Workshop review and summary	Workshop review and summary

3:00 p.m. Health break

3:30 p.m. Plenary: Review and summary of the workshops by each facilitator  
“List of concrete recommendations and questions relevant to Québec”

The Université de Montréal Biodiversity Centre, amphithéâtre

4:45 p.m. Address by Minister of the Sustainable Development, Environment and Parks, Mr. Pierre Arcand

5:00 p.m. Closing of the International Scientific Symposium

Contact

To register for the conference on April 26, 2012 please contact:

Sarah de Jonge at [sdejonge@borealcanada.ca](mailto:sdejonge@borealcanada.ca) or 613-232-2537

To confirm your invitation to the conference and/or workshops please contact:

Stephanie Boudreau at [s\\_boudreau@ducks.ca](mailto:s_boudreau@ducks.ca) or 418-623-1650 ext. 24

Unknown  
Field Code Changed

**Université de Montréal Biodiversity Centre and Montréal Botanical Garden**

4101 Sherbrooke St. E.  
Montreal, Quebec, H1X 2B2



**PROGRAMME PRÉLIMINAIRE**  
**Symposium scientifique international**

**Planifier la conservation des grands écosystèmes nordiques  
québécois : Le défi de la décennie**

Montréal (Québec), les 25, 26 et 27 avril 2012  
Jardin botanique de Montréal  
et  
Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal

**Objectifs**

**Objectif poursuivi :**

Réunir des scientifiques internationaux et québécois, des experts locaux, autochtones et non autochtones en planification communautaire et des experts en matière de conservation et de gestion des ressources naturelles pour établir une compréhension commune des grands enjeux de conservation pour la mise en œuvre de l'engagement gouvernemental de protéger 50 % du territoire du Plan Nord, en ce qui concerne notamment :

- des moyens existants ou à développer pour assurer la conservation de la biodiversité de grands territoires;
- les conditions de réussite de la mise en œuvre de la planification écologique.

**Résultats attendus :**

Une série de questions et de recommandations concrètes adaptées au contexte québécois pour alimenter le gouvernement dans la démarche de mise en œuvre de son engagement de conserver 50 % du territoire du Plan Nord.

**Partenaires**

- Gouvernement du Québec
- Initiative boréale canadienne (IBC)
- Pew Environment Group
- Fondation du Prince Albert II de Monaco
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Institut du développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL)
- Canards Illimités
- Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal
- Espace pour la vie Montréal, Jardin botanique de Montréal

Stephanie Benoit 12-2-29 3:33 PM

Deleted: 2012-02-16

Version du 2012-02-29

Préparé par Jean-Pierre Laniel, Marie-Josée Côté et l'Initiative boréale canadienne

## Programme préliminaire

### Mercredi 25 avril 2012 – Sur invitation

Ouverture du symposium (18 h-21 h)

Jardin botanique de Montréal

- 18 h 00 Cocktail
- 18 h 30 Mot de bienvenue aux participants
- 18 h 35 Prière d'accueil traditionnelle
- 18 h 40 Allocution des partenaires et officiels
- 19 h 30 Visite exclusive : Papillons en liberté et serres du Jardin Botanique de Montréal

### Jeudi 26 avril 2012 – Sur inscription

État des lieux au Québec (8 h 00-12 h)

Jardin botanique de Montréal, Auditorium Henry-Teuscher

- 8 h 00 Accueil des participants
- 8 h 30 Allocutions d'ouverture
- 9 h 00 Régime de gouvernance pour le territoire du Plan Nord  
*Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune*
- 10 h 00 Pause santé
- 10 h 30 De la connaissance à la planification écologique pour un aménagement durable du territoire  
*Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs*  
*Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune*
- 11 h 30 Les outils de conservation pour assurer le maintien de la biodiversité  
*Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs*
- 12 h 00 Dîner libre

Expériences internationales (13 h-17 h)

Jardin botanique de Montréal, Auditorium Henry-Teuscher

- 13 h 00 L'engagement du Québec à l'échelle du globe  
*Nik Lopouknine, président de la Commission mondiale des aires protégées, UICN*
- 13 h 30 Hausser les objectifs mondiaux en matière de conservation d'aires protégées : pourquoi les cibles de référence ont augmenté  
*Conférenciers à confirmer*
- 14 h 15 Perspectives mondiales sur les écosystèmes nordiques du Québec  
*Conférenciers à confirmer*
- 15 h 00 Pause santé
- 15 h 30 Aménagement du territoire du Nord canadien par les Autochtones : État de la situation à l'échelle pancanadienne et des enjeux dont il faut tenir compte  
*Conférenciers à confirmer*

Version du 2012-02-29

Préparé par Jean-Pierre Laniel, Marie-Josée Côté et l'Initiative boréale canadienne

Suzann Méthot 12-2-16 4:05 PM

Deleted: 3

Stephanie Benoit 12-2-29 3:33 PM

Deleted: 2012-02-16

- 16 h 15 Pièges à éviter et leçons tirées dans l'aménagement écologique du territoire à l'échelle mondiale  
*Conférenciers à confirmer*
- 17 h 00 Clôture des conférences

**Vendredi 27 avril 2012 – Sur invitation**

Ateliers de travail appliqués au contexte québécois (8 h 30-17 h)

Atelier A : Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal – amphithéâtre

Atelier B : Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal – salle B 106

	Atelier A - Comment assurer la <b>conservation</b> de la biodiversité sur de grands territoires?	Atelier B – Quelles sont les conditions de réussite de la <b>planification écologique</b> au Québec?
8 h 30	Accueil des participants	Accueil des participants
9 h 00	<i>Introduction à l'atelier : Stephen Woodley, conseiller principal, UICN</i>	<i>Introduction à l'atelier : conférencier à confirmer</i>

12 h 00 Dîner

13 h 00 Une approche nordique au développement : la perspective d'un premier ministre  
*Stephen Kakfwi, ancien premier ministre des Territoires du Nord-Ouest et ancien grand chef de la nation Déné*  
 Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal – Amphithéâtre

	Atelier A – Suite	Atelier B – Suite
13 h 30	Retour sur l'atelier et synthèse	Retour sur l'atelier et synthèse

15 h 00 Pause santé

15 h 30 Plénière : Retour sur la synthèse des ateliers par chacun des animateurs  
 « Liste de recommandations et questions concrètes appliquées au contexte québécois »  
 Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal – Amphithéâtre

16 h 45 Allocution du ministre de l'Environnement, du Développement Durable et des Parcs, monsieur Pierre Arcand

17 h 00 Clôture du symposium scientifique international

**Contact**

Pour vous inscrire à la conférence du 26 avril, 2012, s'il-vous-plaît veuillez communiquer avec Sarah de Jonge à [sdejonge@borealcanada.ca](mailto:sdejonge@borealcanada.ca) ou au 613-232-2537

Stephanie Benoit 12-2-29 3:33 PM  
 Deleted: 2012-02-16

Version du 2012-02-29  
 Préparé par Jean-Pierre Laniel, Marie-Josée Côté et l'Initiative boréale canadienne

Pour répondre à l'invitation en tant que conférencier ou participant aux ateliers, s'il-vous-plaît veuillez communiquer avec Stéphanie Boudreau à [s\\_boudreau@ducks.ca](mailto:s_boudreau@ducks.ca) ou au 418-623-1650 p 24

Unknown  
Field Code Changed

### Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal et le Jardin botanique de Montréal

4101 rue Sherbrooke Est  
Montréal, Québec, H1X 2B2



Stephanie Benoit 12-2-29 3:33 PM  
Deleted: 2012-02-16

Version du [2012-02-29](#)  
Préparé par Jean-Pierre Laniel, Marie-Josée Côté et l'Initiative boréale canadienne



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᑲᑎᑕᑦ  
Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

Kuujuuaq, le 27 février 2012

Madame Diane Jean  
Sous-ministre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
674, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET : Frais exigibles pour les projets soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social prévue au chapitre II de la Loi sur la qualité de l'environnement**

Madame la Sous-Ministre,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) note qu'au Québec méridional, les promoteurs doivent payer des frais pour les projets soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue au chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Ces frais peuvent atteindre une somme de 100 000 \$ selon l'envergure du projet. Toutefois, de tels frais ne sont pas exigibles pour les projets soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social s'appliquant dans la région de la Baie James et au Nunavik, soit la procédure prévue au chapitre II de la LQE. Par conséquent, les promoteurs qui désirent réaliser des projets au nord du 55<sup>e</sup> parallèle, et dont les projets sont soumis au chapitre II de la LQE, n'ont pas à payer de tels frais.

Par soucis d'équité entre le nord et le Québec méridional, il apparaît nécessaire pour le CCEK que les promoteurs réalisant des projets soumis à la procédure du chapitre II de la LQE payent également des frais pour obtenir leurs autorisations. De plus, le principe pollueur payeur inscrit à la Loi sur le développement durable renforce notre recommandation.

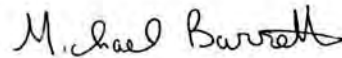
Nous croyons que tous les projets soumis au processus doivent être soumis à une tarification, incluant les projets de zone grise pour lesquels les promoteurs demandent une attestation de non-assujettissement et les projets pour lesquels les promoteurs demandent une modification de leur certificat d'autorisation. Bien qu'il s'agisse de projets moins imposants, ces deux types de projets nécessitent une certaine charge de travail de la part des comités nordiques et peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement. Toutefois, nous croyons que les projets de parcs ou d'aires protégées, obligatoirement soumis au processus, doivent être exclus d'une telle tarification puisqu'il s'agit de projets de conservation qui ont des impacts positifs sur l'environnement. Le principe pollueur payeur ne s'y applique pas. Nous croyons également que, en raison du régime unique en vigueur au nord du 55<sup>e</sup> parallèle, les projets de services publics et les projets communautaires à but non lucratif, menés par les municipalités ou les corporations foncières du Nunavik, devraient être exclus de la tarification.

Par ailleurs, il est très important pour le CCEK que les fonds obtenus, par l'introduction de ces frais, soient utilisés pour améliorer la procédure nordique, notamment celle s'appliquant au Nunavik. En effet, il revient à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) d'évaluer les projets soumis à la procédure et de réaliser des sessions d'information publique ou des audiences publiques, au besoin. Par le passé, la CQEK, en regard de la charge et l'ampleur de sa tâche, a toujours eu des problèmes de ressources financières qui rendaient difficile la réalisation de ses travaux.

Dans le contexte du Plan nord où un nombre important de projets sont attendus et aussi dans le contexte où des travaux ont été entamés par le Groupe de travail du MDDEP sur l'amélioration de l'information et la participation publiques, il y a donc une nécessité d'accorder des fonds supplémentaires à la CQEK, de la part de votre ministère, afin qu'elle réalise pleinement son mandat, assure la stabilité de son secrétariat (par l'établissement d'un poste à temps plein) et donne éventuellement suite à certaines recommandations du groupe de travail.

Veillez agréer, Madame la Sous-Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le président,



Michael Barrett

c.c M. Peter Jacobs, président, CQEK

c.c. Marc Jetten, secrétaire, Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James.



February 27, 2012

Diane Jean  
Deputy Minister  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30th Floor  
674 René-Lévesque Blvd. East  
Quebec City QC G1R 5V7

**SUBJECT: Fees applicable for projects subject to the environmental and social assessment and review procedure provided for in Chapter II of the *Environment Quality Act***

Dear Madam:

The Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) has noted that, in southern Québec, project proponents are required to pay fees for projects subject to the environmental and social impact assessment and review procedure provided for in Chapter I of the *Environment Quality Act*. These fees may reach as high as \$100,000 depending on the size of the project in question. Notwithstanding, such fees are not applicable for projects subject to the environmental and social impact assessment and review procedure applicable in the James Bay region and Nunavik, specifically the procedure provided for in Chapter II of the Act. Consequently, the proponents of projects north of the 55th parallel that are subject to Chapter II of the Act have no fees to pay.

For the sake of equity between northern and southern Québec, the KEAC feels that the proponents of projects subject to the procedure provided for in Chapter II of the *Environment Quality Act* should be charged fees in order to obtain authorizations. The principle of "polluter pays" contained in the *Sustainable Development Act* moreover supports this recommendation.

The KEAC is of the opinion that fees should be paid for all projects subject to the environmental and social impact assessment and review procedure, including gray-zone projects for which proponents must request an attestation of exemption and projects for which modifications are requested to certificates of authorization. Although these two types of requests are less demanding, a certain amount of work on the part of northern committees is required and the projects could have adverse environmental impacts. The KEAC is, nonetheless, also of the opinion that these fees should be waived for park and protected-area projects, which are automatically subject to the environmental and social impact assessment and review procedure. Since parks and protected areas are

conservation projects, their impacts on the environment are positive; the principle of “polluter pays” does not apply. Given the unique regime north of the 55<sup>th</sup> parallel, the KEAC is also of the opinion that fees for public services or non-profit community projects, for which the proponent is either a Nunavik municipality or Landholding Corporation, be waived.

The KEAC strongly believes that the fees collected in this manner should be directed towards improving the northern environmental and social impact assessment and review procedure, in particular the procedure for Nunavik. The Kativik Environmental Quality Commission (KEQC) is responsible for reviewing the projects subject to the procedure and for organizing public information sessions and hearings, when necessary. In the past, given the amount and scope of its work, the KEQC has always lacked adequate financial resources, making it difficult for the organization to accomplish its duties.

In the context of the *Plan Nord*, under which numerous new projects are expected to be carried out, as well as in the context of the work begun by the working group of the *ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* (sustainable development, environment and parks, MDDEP) on improved public information and participation, the KEQC needs additional funding from the MDDEP to be able to fully perform its mandate, ensure the stability of its secretariat (through the creation of a full-time position), and eventually follow up on recommendations to be proposed by the MDDEP working group.

Sincerely,

Michael Barrett  
Chairperson

c.c. Peter Jacobs, Chairperson, KEQC  
Marc Jetten, Secretary, James Bay Advisory Committee on the Environment



Comité conjoint de chasse,  
de pêche et de piégeage  
Hunting, Fishing and Trapping  
Coordinating Committee

Le 31 janvier 2012.

Comité consultatif  
de l'environnement Kativik  
reçu le

6 février 2012

Monsieur Patrick Beauchesne, Directeur  
Direction du Patrimoine écologique et des parcs  
Ministère du Développement durable, de  
l'Environnement et des Parcs  
675, boul. René-Lévesque Est, 4<sup>e</sup> étage, Boîte 21  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: *Engagement gouvernemental visant à consacrer 50 % de la superficie du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, au maintien de la biodiversité, à la mise en valeur du patrimoine naturel et à divers types de développement qui ne font pas appel à des activités industrielles.*

Monsieur,

Comme vous le savez, le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (le CCCPP) est un organisme consultatif créé par les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) pour superviser la mise en œuvre du régime de chasse, de pêche et de piégeage institué par les dispositions du chapitre 24 de cette convention. Les gouvernements du Québec et du Canada y sont représentés, de même que les Inuits, les Cris et les Naskapis (ces derniers, en vertu du chapitre 15 de la Convention du Nord-est québécois (CNEQ)<sup>1</sup>. Le territoire visé par ces conventions couvre environ les deux tiers du territoire du Plan Nord.

Comme convenu lorsque le MDDEP a accepté de nous accorder un délai supplémentaire pour formuler nos préoccupations et recommandations, celles-ci vous sont soumises de manière concise, sans argumentaire détaillé, sous forme des points numérotés ci-après. Nous demeurons bien évidemment à votre disposition pour vous fournir tout complément d'information jugé utile.

---

<sup>1</sup> « Les Conventions » dans la présente lettre : la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et la Convention du Nord-est québécois (CNEQ).

1. Le territoire visé par les Conventions est parcouru par de grands troupeaux de caribous migrateurs, et sa partie méridionale accueille des troupeaux de caribous forestiers vulnérables. Les bénéficiaires des Conventions dépendent du caribou pour leur subsistance et leur épanouissement culturel. **Il sera donc essentiel que le caribou fasse l'objet d'une certaine protection à toutes les étapes (même préliminaires) des projets de développement :**
  - a. Il importera d'évaluer réalistement les **effets cumulatifs de tous les types d'infrastructures linéaires** (y compris les lignes de transport d'électricité et les pipelines), car les infrastructures linéaires fragmentent le territoire fréquenté par les populations de caribou et la multiplication de ces installations est corrélée avec le déclin du caribou boréal au Canada.
  - b. Dans le but de minimiser les dérangements qu'entraîneront les projets de développement, il importera **d'interdire l'accès aux habitats critiques du caribou** (notamment les aires historiques de mise bas et d'estivage des grands troupeaux migrateurs) aux époques cruciales pour le remplacement des effectifs.
  - c. Comme l'a fait remarquer le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) dans son mémoire, le travail d'acquisition de connaissances écologiques sur les populations de **caribou forestier** et de planification écologique visant à les protéger devrait commencer le plus tôt possible. **Les habitats critiques de ces populations devraient faire partie de l'engagement de mettre en réserve d'ici 2020 5% des terres du Plan Nord à des fins autres qu'industrielles et à des fins de conservation.**
  - d. Tel que recommandé par le CCEBJ également, il faudra faire preuve de prudence pour s'assurer **que la création d'aires protégées additionnelles** au nord ou au sud de la limite nordique des attributions commerciales de bois **aient les caractéristiques des habitats critiques dont les populations de caribou forestier ont besoin à diverses périodes de l'année.**
2. Il sera impératif de reconnaître que les personnes qui occupent déjà le territoire du Plan Nord, en tête desquelles se trouvent **les bénéficiaires de la CBJNQ et de la CNEQ, doivent être parties prenantes du Plan Nord et qu'il importe de respecter leurs droits et garanties**, par exemple :
  - a. Reconnaissance de l'importance de **conserver la faune et ses habitats** pour assurer la **pérennité du mode de vie traditionnel** des bénéficiaires des Conventions ;

- b. Obligation de respect et de mise en œuvre de la **priorité de l'exploitation de la faune** reconnue aux Cris, aux Inuits et aux Naskapis dans toute décision concernant l'harmonisation de l'exploitation de la faune entre ses divers utilisateurs;
  - c. Investissements gouvernementaux (ressources techniques, humaines, scientifiques) pour permettre **l'acquisition des connaissances nécessaires** à la prise de décisions éclairées en matière de conservation et de gestion de la faune;
  - d. Pertinence de considérer les modalités du **Régime de chasse, de pêche et de piégeage** de manière ouverte, reconnaissant que ce régime **doit évoluer** en fonction des changements survenus depuis la signature des Conventions, que ce soit aux plans politique, social ou écologique;
  - e. Nécessité de **profiter des connaissances des organismes représentant les Cris, les Inuits et les Naskapis** ainsi que de **celles des comités issus des Conventions** en matière d'environnement, de faune, de planification de l'utilisation et du développement du territoire et de ses ressources, etc.
3. Il sera important de prendre soin **d'évaluer les impacts des projets de développement à l'échelle régionale** vu les différences entre les diverses parties du territoire du Plan Nord (histoire de leur développement et écologie).
4. Il y aurait lieu de préciser comment on entend appliquer le **concept de la biodiversité** et les objectifs du programme de mise en réserve de 50% du territoire selon qu'il s'agisse **d'écosystèmes terrestres ou aquatiques**.
5. Tel que recommandé par le Comité consultatif de l'Environnement Kativik (CCEK), il conviendrait de **dresser dans les meilleurs délais**, après consultation des organismes représentant les bénéficiaires des Conventions ainsi que des comités compétents issus de la CBJNQ et la CNEQ, **des cartes provisoires des 50 % du territoire à vouer à la conservation**.
6. En cas de **décision de soustraire une partie du territoire mis en réserve**, il serait souhaitable de remplacer cette aire par un autre territoire de même nature dans un délai significativement moindre que les cinq ans cités à titre d'exemple dans le document de consultation (rubrique « *Zones de conservation de développement non industriel d'intérêt*, page 43). Pour ce faire, il faudra **avoir identifié au préalable et dans un délai plus court des zones à fort potentiel de protection susceptibles de servir à de telles substitutions**.

7. L'engagement de réserver 50% du territoire doit se faire par l'intermédiaire d'une loi qui prévoira l'adoption d'une **stratégie de mise en œuvre** censée être adoptée dans les trois mois suivant le passage de la loi et censée refléter le contenu du document de consultation (rubrique « *Loi, Stratégie et Reddition de comptes*, page 44) révisé en fonction des résultats de la consultation en cours. **Le CCCPP souhaitera être consulté relativement à cette version finale**, conformément à son mandat qui veut qu'il s'assure de la mise en œuvre pleine et entière des dispositions du régime de chasse, de pêche et de piégeage.

Le Plan Nord se veut à la recherche d'« *un équilibre entre les types de développement et les formes de conservation dans une perspective de développement durable.* » Nous espérons que le Plan Nord permettra de faire jouer de manière coordonnée et complémentaire les dispositions des Conventions qui concernent d'une part la préservation de l'environnement et du milieu social et d'autre part le régime de chasse, de pêche et de piégeage dans l'intérêt de l'atteinte de ces objectifs.

Le CCCPP s'estime tout désigné pour participer à cet exercice, à titre de partie intéressée et compétente. J'anticipe donc une collaboration étroite et fructueuse avec le MDDEP dans le vaste dossier du Plan Nord.

Veuillez agréer, Monsieur Beauchesne, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Ashley Iserhoff



Mars 2012

***Adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques, et solutions à la dégradation du pergélisol***

Atelier de travail du Northern Forum  
Ville de Québec, Québec, Canada  
19 et 20 avril 2011

Monsieur Michael Barrett  
Président  
Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK)  
Case postale 930  
Kuujjuaq (Québec) JOM 1C0

Monsieur,

Le gouvernement du Québec a adhéré, en mars 2010, au Northern Forum, une organisation internationale de coopération entre régions nordiques, dont l'objectif est de contribuer au développement durable du Nord par l'échange de bonnes pratiques. Dans le cadre de sa participation à cette organisation, le Québec sera l'hôte d'un **atelier de travail sur l'adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques et les solutions à la dégradation du pergélisol**. Nous souhaitons vous inviter à participer à cette rencontre à titre de conférencier lors de l'atelier 4 : *L'adaptation des populations*. L'événement aura lieu dans la **ville de Québec, à l'hôtel Château Laurier, les 19 et 20 avril 2012**.

À titre de conférencier, vous seriez convié à faire une présentation portant sur votre expérience en matière de gouvernance nordique devant un auditoire d'environ 50 experts internationaux du pergélisol et de l'adaptation aux changements climatiques. Les présentations se feront en anglais et seront accompagnées d'une traduction simultanée en russe. Toutefois, afin de respecter la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, nous vous saurions gré de prévoir deux versions de votre présentation *PowerPoint*, soit l'une en français et l'autre en anglais pour projection simultanée.

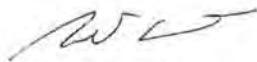
Cet atelier offrira l'occasion d'explorer des solutions pratiques et technologiques visant à s'adapter aux changements climatiques et à leur impact sur les régions nordiques. Votre participation serait d'une grande valeur ajoutée pour la discussion entre experts des régions nordiques.

En tant qu'expert invité, vos frais de déplacement et de séjour seront entièrement pris en charge. Vous trouverez ci-joint une brève présentation de l'atelier accompagnée d'un programme préliminaire et des instructions générales s'adressant aux participants. Vous trouverez également jointe l'information relativement au transport, à l'hébergement et aux attraits touristiques de la ville de Québec.

Cet atelier se tiendra quelques jours avant la **Conférence de clôture de l'Année polaire internationale (API)**. Sachez que les participants internationaux ont été invités à prolonger leur séjour au Québec et à participer à cette dernière, qui aura lieu à Montréal, du 22 au 27 avril 2012. Vous trouverez le programme de cette conférence à l'adresse suivante : [www.ipy2012montreal.ca](http://www.ipy2012montreal.ca).

Afin de faciliter la planification de l'événement, **une réponse de votre part serait appréciée d'ici le 27 mars 2012**. Pour toute question relative à la logistique (hôtel, transport), vous pouvez vous adresser à M. Guy Choquette du ministère des Relations internationales à l'adresse électronique suivante : [guy.choquette@mri.gouv.qc.ca](mailto:guy.choquette@mri.gouv.qc.ca). Pour toute demande d'information relative au contenu de l'atelier, vous pouvez communiquer avec M. Jean-François Bergeron au ministère des Ressources naturelles et de la Faune au numéro 418 627-6256, poste 3122 ou à l'adresse électronique suivante : [jean-francois.bergeron@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:jean-francois.bergeron@mrnf.gouv.qc.ca). Vous pouvez également consulter le site Internet à l'adresse suivante : [www.mri.gouv.qc.ca/northernforum](http://www.mri.gouv.qc.ca/northernforum). Si vous acceptez cette proposition, nous vous invitons à vous inscrire en ligne sur ce site.

En espérant une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Robert Sauvé  
Coordonnateur régional du Northern Forum  
Sous-ministre  
Ministère des Ressources naturelles  
et de la Faune du Québec

p. j.